

## FACTIFS COGNITIFS, FACTIFS ÉMOTIFS, LIAGE BAS ET ACCOMMODATION LOCALE<sup>1</sup>

Richard FAURE  
Université Paris 4

### RÉSUMÉ

*Dans la littérature, on trouve deux façons de classer les prédicats factifs. D'une part, on constate que les présuppositions n'ont pas la même constance avec tous les prédicats, ce qui permet de définir deux catégories. D'autre part, on fait une différence, en sémantique lexicale, entre les prédicats émotifs et les cognitifs. Dans cet article on montre, en s'appuyant notamment sur la distribution syntaxique, que ces deux classifications sont superposables, et on approfondit le comportement de ces deux classes vis-à-vis des présuppositions, et en particulier de leurs accommodations : les émotifs sont plus récalcitrants que les cognitifs à l'accommodation locale.*

### ABSTRACT

*There are two ways of classifying factive predicates in the literature. On the one hand, it was noticed that certain predicates can lose the presupposition of their complement more easily than others. On the other hand, lexical semantics divides them into emotive and cognitive predicates. This paper aims to show that these distinctions can merge. We go deeper through the analysis of how each class behaves regarding presuppositions, especially with regard to their accommodations. Cognitives obviously trigger a local accommodation more easily than emotives.*

### 1. INTRODUCTION

L'article fondateur sur la question de la factivité (Kiparsky & Kiparsky, 1970) définissait les prédicats factifs comme des prédicats qui "présupposent" la vérité de leur complément". Depuis, la littérature sur le sujet s'est déve-

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier F. Corblin, N. Guilleux et C. de Lamberterie pour les relectures attentives qu'ils ont faites de cet article et pour leurs très utiles remarques.

loppée avec une grande ampleur. Quand on la parcourt, on distingue trois cas où le prédicat matrice présuppose son complément.

- (1) *Elle regrette que sa sœur soit venue.* (Kiparsky & Kiparsky, 1970)
- (2) *Elle a découvert que sa sœur est venue.* (Karttunen, 1971)
- (3) *Seul "la Nation" a rapporté que la femme de Jean avait une aventure.* (Schulz, 2003<sup>2</sup>)

Malgré les apparences, leur rapport à la présupposition est très différent. Les prédicats de type (1) présupposent toujours leur complément, ceux de type (2) perdent leur présupposition dans des contextes limités (conditionnelles, entre autres), et ceux de type (3) ne le présupposent que dans des contextes limités (le complément est topique).

Or on s'aperçoit que ces trois types de verbes appartiennent à des classes lexicales clairement délimitées (Kreutz, 1998b). Le type (1) est constitué des prédicats qui expriment soit un sentiment (*regretter*) ou une émotion (*être triste*), soit un jugement ou une évaluation (*reprocher*, *trouver étrange*). C'est pourquoi on la définira comme la classe des verbes émotifs/évaluatifs. Le type (2) comporte des prédicats qui expriment la connaissance (*savoir*), ou un accès à la connaissance, que ce soit par la perception (*bien voir*), ou par la transmission d'un savoir (*montrer*). Enfin, le type (3) est en relation avec des prédicats d'acte du langage, mais est plus difficile à délimiter puisque la factivité n'en est pas un trait inhérent. On s'attachera donc surtout à préciser la différence entre les types (1) et (2).

Il a déjà été proposé une distribution entre ces deux types de prédicats factifs (Karttunen, 1971). On la laissera de côté car elle n'opère pas de rapprochement avec les classes lexicales de prédicats. Cependant il est utile de partir de la syntaxe. Une simple étude distributionnelle montre qu'à travers les langues, les deux classes lexicales forment deux groupes bien distincts avec une unité interne. Cela s'explique par la différence de leurs rapports aux présuppositions, comme on va le voir à l'aide de la théorie mise en place dans (van der Sandt, 1992). Les émotifs/évaluatifs induisent une interprétation de la valeur de vérité de leur complément au niveau du contexte global, tandis que les cognitifs supportent bien que sa valeur de vérité reste en suspens (interprétation seulement au niveau de la phrase).

## 2. UNE DISTRIBUTION SYNTAXIQUE DIFFÉRENTE

Pour commencer, on peut observer que le comportement syntaxique des émotifs et des cognitifs les répartit en deux catégories différentes.

Ceci est mis en évidence par les données de langues comme le grec ancien (où le complément d'un émotif est marqué du cas datif (4) et celui d'un cognitif du cas accusatif (5)) ou le yiddish (Taube, 1994), où les émotifs ont un complément introduit par *wos* et les cognitifs par *az*.

2 Elle s'appuie notamment sur (Rullmann, 1991).

- (4) Πῶς οὐκ ἐκείνοις ὀργίζεσθε καταλαβοῦσι τὴν ἀλλοτρίαν<sup>3</sup> ;  
*Pôs ouk ekeinois orgizesthe katalabousi tèn allotrian ?*  
 [Comment non ceux-ci-dat. vous mettez en colère ayant pris-dat.  
 (l'île) d'autrui ?]  
 Comment se fait-il que cela ne vous fâche pas que ces individus se  
 soient emparés de l'île d'un autre peuple ?
- (5) Γνώσεσθε γὰρ ἐκ τούτου πρόνοιαν τιν' ἔχοντας ἡμᾶς<sup>4</sup>.  
*Gnôsesthe gar ek toutou pronoian tin' ekhontas hêmas.*  
 [Vous comprendrez bien à partir de cela une certaine prévoyance  
 ayant-acc nous-acc.].  
 Cela vous fera comprendre que nous sommes assez prudents.

Pour l'anglais ou le français, on peut citer par exemple le comportement vis-à-vis de la construction SN+infinitif ((6) (7)), ou des questions enchâssées, autorisées seulement par les cognitifs (8). Le fait que les émotifs semblent enchâsser un certain type de question (9) est contredit par les données du grec où la subordonnée introduite par un mot *wh-* en anglais est explicitement marquée comme exclamative (10). Kiparsky & Kiparsky (1970) notaient déjà une affinité entre émotion et exclamation. Ils montrent que (11) est acceptable, mais pas (12).

- (6) \* *I regret John to be talented.*  
 (7) *He recognizes John to be talented.*  
 (8) *Il voit très bien qui a médité de lui.*  
 (9) *She regrets what John did.*  
 (10) ... οἱ δὲ δεσπότην στένωσιν οἶαν (...) ἀπώλεσαν<sup>5</sup>.  
*Hoi de despotin stenôsin hoian (...) apôlesan.*  
 [Ces gens-là maîtresse se plaindront (factif) quelle (exclamatif)  
 ils ont perdue].  
 Ces gens-là se plaindront d'avoir perdu une si bonne maîtresse.  
 (11) *It's interesting that he came at all.*  
 (12) \* *It's well-known that he came at all.*

### 3. PROPRIÉTÉ ASSERTIVE DES COGNITIFS ET COMPORTEMENT VIS-À-VIS DE LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE

On a souvent souligné que les cognitifs comportent un élément assertif (Karttunen, 1971 ; Hooper, 1975 ; Korzen, 2001).

Il faut bien distinguer l'assertion de l'accommodation (voir la section 4.1.2.). Dans le cas de l'accommodation, on fait *comme si* la proposition était présumée, tandis qu'avec l'assertion, c'est bien un élément nouveau à ajouter (ou pas) au fond commun de connaissance qui est présenté.

3 Démosthène, *Lettre de Philippe*, 15.

4 Démosthène, *Contre Leptine*, 88.

5 Euripide, *Alceste*, 949.

Cette propriété d’assertion est mise en évidence par Hooper (1975) (possibilité d’antéposer le complément et lecture parenthétique du prédicat matrice (13) par rapport à (14)) et par Korzen (2001), avec notamment la possibilité d’employer un verbe comme *savoir* pour donner une information nouvelle (“Sache que...”, “N’oublie pas que...” etc). Voir (15) et (17) en face de (16) et (18).

- (13) *John wants to hire a woman, I notice.*  
 (14) \**John wants to hire a woman, I find good.*  
 (15) *Je voudrais que tu saches que je t’aime beaucoup.*  
 (16) ?? *Je voudrais que tu sois heureux que je t’aime beaucoup.*  
 (17) *N’oublie pas que je t’aime beaucoup.*  
 (18) ?? *Ne t’émeus pas que je t’aime beaucoup.*

C’est cette propriété assertive qui transparait dans la structure informationnelle de l’énoncé. En effet, il y a une grande intimité entre les fonctions de focus (ce qui est dit du topique) et d’information nouvelle (assertion). On peut mettre en contraste (19) et (20) (empruntés à Beaver, 2005) avec (21) et (22), où <sub>FOC</sub> indique l’élément focalisé. Dans (19), la focalisation sur *plagiarized* induit une lecture non-factive (et donc assertive). Au contraire, dans (20), la focalisation sur *discovers* induit une lecture présuppositionnelle du complément. Dans (21) et (22), en revanche, la focalisation n’a pas d’effet sur la lecture factive du complément de *regret*.

- (19) *If the T.A. discovers that your work is [plagiarized]<sub>FOC</sub>, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.*  
 (20) *If the T.A. [discovers]<sub>FOC</sub> that your work is plagiarized, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.*  
 (21) *If the T.A. regrets that your work is [plagiarized]<sub>FOC</sub>, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.*  
 (22) *If the T.A. [regrets]<sub>FOC</sub> that your work is plagiarized, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.*

#### 4. COMPORTEMENT VIS-À-VIS DES PRÉSUPPOSITIONS

##### 4.1. Une théorie des présuppositions

Je présente ici à grands traits la théorie des présuppositions proposée par van der Sandt (1992). L’idée de cet article est que les présuppositions et leur projection fonctionnent comme les anaphores. Quatre situations se présentent.

##### 4.1.1. Présence d’un antécédent dans le contexte antérieur

Deux cas se présentent. Le cas (23) où la présupposition déclenchée par la dernière réplique de B trouve son antécédent dans la première réplique de A. Il s’agit d’un *liage haut*.

Le cas (24), où l'antécédent de "le roi de France" (expression définie, et donc présuppositionnelle), se trouve dans la conditionnelle qui précède, ce qui n'engage en rien l'existence d'un roi de France dans le contexte général. Il s'agit d'un cas de *liage bas*.

(23) Liage haut.

A : *J'ai été à la piscine, hier.*

B : *Laquelle ?*

A : *Celle de mon quartier.*

B : *A quel moment ?*

A : *Sur mes heures de travail.*

B : *Et tu ne regrettes pas d'y être allé ?*

(24) Liage Bas.

*Si la France a un roi, le roi de France est chauve.*

#### 4.1.2. Absence d'antécédent

Dans ce cas, un processus d'*accommodation* s'enclenche. Il s'agit d'un processus de création d'un antécédent par et pour la présupposition qui a été déclenchée. On distingue deux cas en fonction du niveau où l'antécédent est créé. En effet, dans les cas comme (25), le fait que B soit allé à la piscine est ajouté dans le contexte *au niveau le plus général*. Dans la suite de la conversation, ce fait sera accepté par les deux interlocuteurs.

Analysons maintenant (26). Le verbe *s'apercevoir* est un déclencheur de présupposition. La phrase (27), énoncée seule, déclenche bien la présupposition (28). En revanche en (26), le présupposé général est bien que B a fini son travail. Pourtant, il énonce dans sa dernière réplique (27) sous condition. *S'apercevoir* déclenche donc la présupposition (28), mais seulement *localement*. L'*accommodation* se fait comme en (29)<sup>6</sup>. Ce traitement est plus fin que celui de Gazdar (1979), qui prédit dans ce cas une annulation de la présupposition, alors qu'elle subsiste, mais n'agit pas au niveau global.

(25) Accommodation globale.

A : *Comment s'est passée la journée d'hier ?*

B : *Bien, j'ai avancé dans mon travail.*

A : *Et tu as eu le temps de finir ?*

B : *Non, mais je ne regrette pas pour autant d'être allé à la piscine à la pause-déjeuner.*

*(Ce dont il n'avait pas été question auparavant, le fait que A a été à la piscine est donc accommodé).*

(26) Accommodation locale.

A : *Comment s'est passée la journée d'hier ?*

B : *Bien, j'ai avancé dans mon travail.*

A : *Et tu as eu le temps de finir ?*

6 On indique entre parenthèses l'endroit où la présupposition a été ajoutée pour donner une cohérence.

*B : Oui, mais si j'avais été à la piscine, mon chef ne se serait pas aperçu que je n'ai pas fini mon travail.*

(27) *Mon chef ne se serait pas aperçu que je n'ai pas fini mon travail.*

(28) *Je n'ai pas fini mon travail.*

(29) *Si j'avais été à la piscine, (je n'aurais pas fini mon travail et) mon chef ne se serait pas aperçu que je n'ai pas fini mon travail.*

Ce qui va nous intéresser par la suite, ce sont les différences de comportement des émotifs et des cognitifs dans les situations de liage bas et d'accommodation locale.

#### 4.2. Points communs entre émotifs et cognitifs

Il semble que les prédicats émotifs et cognitifs se comportent de la même façon dans quatre situations.

##### 4.2.1. Liage haut

Les deux catégories se comportent de la même façon dans le cas de *liage haut* d'une présupposition, c'est-à-dire quand le contenu de la présupposition fait déjà partie du fond commun de connaissance. Voir par exemple (30) la version de (23) avec un cognitif.

(30) Résolution avec un cognitif.

*A : J'ai été à la piscine<sub>i</sub> hier.*

*B : Laquelle ?*

*A : Celle de mon quartier.*

*B : A quel moment ?*

*A : Sur mes heures de travail.*

*B : Et tu ne caches pas que tu y es allé<sub>i</sub> ?*

##### 4.2.2. Générique et quantificateur universel

Parmi les cas problématiques on peut citer ceux des situations génériques ou de dépendance d'un quantificateur universel (voir Heim, 1991, 399 ; van der Sandt, 1992, 364 ; Beaver, 2001, passim). (31) et (32) ne présupposent pas, comme on pourrait le croire, que tous les voisins regrettent/connassent la séparation, ou que tous ont quitté l'école.

(31) *When a man leaves his wife, his neighbour regrets/knows it.*

(32) *Nobody regrets leaving school.* (Beaver, 2001, 108).

##### 4.2.3. Déni explicite

Le traitement des présuppositions après les émotifs et les cognitifs est aussi identique dans les cas d'*annulation* par un déni explicite ((33) et (34)<sup>7</sup>). Ces cas sont à distinguer de ceux d'*accommodation locale* (voir supra (26)). En effet, les notions d'*annulation* (Gazdar, 1979) et *accommodation*

7 Notez le fort accent sur le prédicat.

locale (van der Sandt, 1992), sont superposées dans la plupart des théories (voir Beaver, 2001). Cependant, le mécanisme de déni qui allie une accommodation globale puis une annulation, est bien un processus différent de celui décrit pour l'accommodation locale, puisqu'il s'agit de deux opérations cognitives successives.

(33) *Mary doesn't KNOW that Bill is happy : he isn't.* (Beaver, 2001)

(34) *Mary doesn't REGRET that Bill is happy : he isn't.*

#### 4.2.4. Perte de factivité pour les deux types de prédicat : contrefactualité et situation future

Dans certains cas, les deux catégories perdent leur factivité. Ce sont les cas où le contenu du complément du prédicat factif appartient à un monde autre que le monde réel (contrefactualité (37) (38))<sup>8</sup>, ou à une situation à venir (voir la condition en (35)) (39) (40)<sup>9</sup>. Ce qui est confirmé par les analyses de Comrie (1985), résumées en (36). On peut ainsi comparer (41) qui présuppose (42) et (43) qui ne présuppose pas (44).

(35) *Condition de precedence/intersection.* (Schulz, 2003, 20)

*Un prédicat factif déclenche la présupposition que la proposition complé- ment exprime une proposition vraie uniquement si la proposition complément contient un temps topique qui remplit la condition de précé- dence/ intersection (il y a un temps  $t_1$  qui appartient au temps de la situa- tion dénotée par l'état de choses du complément, et un temps  $t_2$  qui ap- partient au temps de l'énonciation tels que  $t_1 \leq t_2$ ).*<sup>10</sup>

(36) Comrie (1985, 44)

*On pourrait soutenir que, tandis que la différence entre le passé et le présent est réellement une différence de temps, celle entre le futur d'une part, et le passé et le présent d'autre part, devrait être traitée comme une différence de mode plutôt que de temps.*<sup>11</sup>

(37) *Si Paul était venu, Jean l'aurait regretté.*

(38) *Si Marie était venu, Jean l'aurait su.*

(39) *Si Paul vient, Jean le regrettera.*

(40) *Si Marie vient, Jean le saura.*

8 Ce qui est mentionné de manière diffuse dans la littérature (voir par exemple Karttunen, 1971, 56 et 60).

9 Le problème est qu'une partie de la littérature se fonde sur des exemples au futur, c'est-à-dire, dont on ne peut rien dire, si l'on accepte le raisonnement ci-dessus.

10 *Precede/overlap condition* : "Only if the complement clause contains a topic time that fulfills the precede/ overlap condition (there is a time  $t_1$  belonging to the time of the situation denoted by the state of affair of the complement, and a time  $t_2$  belonging to the time of the utterance:  $t_1 \leq t_2$ ), can factive predicates trigger the presupposition that the complement clause expresses a true proposition".

11 "One might argue that while the difference between past and present is indeed one of tense, that between future on the one hand and past and present on the other should be treated as a difference of mood rather than one of tense."

- (41) *Ça m'est égal qu'il n'ait pas téléphoné.*  
 (42) *Il n'a pas téléphoné.*  
 (43) *Ça m'est égal qu'il ne vienne pas (demain).*  
 (44) *Il ne vient/viendra pas (demain).*

Dans les cas où le complément du prédicat factif appartient au présent ou au passé (45), (46), la présupposition est conservée, même si le verbe introducteur est au conditionnel.

- (45) *Pierre regretterait que Marie soit enceinte.*  
 (46) *Pierre saurait que Marie est enceinte.*

Pour les situations dans le futur, la condition de antériorité/ intersection de P. Schulz n'est qu'une extension du phénomène d'axe temporel (*time-axis phenomenon*) décrit par Givón (1973). Dans cet article, Givón montre que les présuppositions concernent toujours un instant qui précède l'action du prédicat introducteur, et les implications un instant qui la suit. Cela n'a pas d'exception pour les implications, et il n'y en a qu'une pour les présuppositions : les présuppositions des factifs qui sont "timeless". P. Schulz montre que, même pour ces présuppositions, il faut une condition d'antériorité. En effet, une phrase comme (47) ne présuppose en rien (48), mais bien plutôt (49) (qui appartient bien au domaine antérieur à l'état d'être heureux). Ce qui est asymétrique par rapport à (50) et (52) qui présupposent bien (51) et (53), respectivement.

- (47) *Marc est heureux d'aller à Venise la semaine prochaine.*  
 (48) *Marc ira à Venise.*  
 (49) *Marc a prévu d'aller à Venise.*  
 (50) *Marc est heureux d'aller à Venise (il est dans l'avion).*  
 (51) *Marc va à Venise.*  
 (52) *Marc est heureux d'être allé à Venise.*  
 (53) *Marc est allé à Venise.*

### 4.3. Divergences

#### 4.3.1. Auto-conditionnalité des émotifs

Il faut maintenant regarder de plus près les situations de contrefactua-lité et le phénomène que Kreutz (1998a) appelle *auto-conditionnalité*. L'auto-conditionnalité est "la possibilité d'interpréter un énoncé comme un authentique conditionnel pourvu d'un antécédent et d'un conséquent"<sup>12</sup>. Un énoncé de la forme '*prédicat* que p' sera interprété, s'il a la propriété d'auto-conditionnalité, comme 'si p, alors *prédicat* que p'.

Les exemples suivants lui sont empruntés pour la plupart. L'interprétation factive avec les émotifs, due à l'ambiguïté du subjonctif français, est

<sup>12</sup> Kreutz (1998a, 40).



laissée de côté dans cette section<sup>13</sup>, de même que les exemples à la première personne du singulier, qui, semble-t-il, réclament une interprétation différente<sup>14</sup>. Je ne considère que les cas contrefactuels (ceux où l'on peut enchaîner avec "mais ce n'est pas le cas").

Si on compare (54) (cas de cognitif) et (55) (cas d'émotif), d'après l'enquête de P. Kreutz, on s'aperçoit que l'interprétation par défaut des locuteurs de (54) est (56), tandis que celle de (55) est (57). Les cognitifs génèrent par défaut dans ces situations une *polyphonie*, ici matérialisée par *dit-on*. C'est-à-dire que le conditionnel sert à marquer une distance du locuteur par rapport à l'énoncé et à l'attribuer à quelqu'un d'autre. En revanche, les émotifs ont par défaut une interprétation auto-conditionnelle, c'est-à-dire qu'ils se comportent comme s'il y avait eu une hypothèse dans le contexte antérieur.

(54) *Pierre se serait aperçu que Marie était enceinte.*

(55) *Pierre serait fier que Marie soit enceinte.*

(56) *Pierre [dit-on] se serait aperçu que Marie était enceinte.*

(57) *Si Marie était enceinte, Pierre en serait fier.*

Pour que les cognitifs manifestent une interprétation conditionnelle, il faut qu'il y ait dans le contexte antérieur une hypothèse<sup>15</sup>, tandis que pour les émotifs un contexte antérieur neutre<sup>16</sup> n'empêche pas l'interprétation conditionnelle. Cela ressort de la comparaison de (58) avec (59), et de (60) avec (61).

Ces exemples jouent sur l'exclusion mutuelle de la conditionnelle et de "dit-on".

(58) Cognitif, contexte hypothétique, interprétation conditionnelle.

*D'après Paul, Marie attendrait un enfant de son nouveau fiancé. Personnellement, je ne le crois pas. Pierre se serait aperçu que Marie était enceinte.*

*Interprétation (due à la présence d'un contexte hypothétique explicite) : [Si Marie était enceinte], Pierre se serait aperçu que Marie était enceinte.*

(59) Émotif, contexte hypothétique, interprétation conditionnelle.

*Imagine que Marie attende un enfant avant son mariage. Pierre serait fier que Marie soit enceinte.*

*Interprétation : [Si Marie était enceinte,] Pierre serait fier que Marie soit enceinte.*

13 Voir les exemples (45) et (46), et l'explication qui les accompagne.

14 Merci à F. Corblin d'avoir attiré mon attention sur ce point.

15 J'appelle contexte hypothétique un contexte qui engage dans la voie de la fausseté du complément.

16 J'appelle contexte neutre un contexte où on ne peut pas inférer du contexte la vérité ou la fausseté du complément.

## (60) Cognitif, contexte neutre, interprétation polyphonique.

*J'ai bien l'impression que Marie attend un enfant. Pierre se serait aperçu que Marie était enceinte.*

*Interprétation par défaut : Pierre, dit-on, se serait aperçu que Marie était enceinte.*

## (61) Émotif, contexte neutre, interprétation conditionnelle.

*J'ai bien l'impression que Marie attend un enfant. Pierre serait fier que Marie soit enceinte.*

*Interprétation : [Si Marie était enceinte,] Pierre serait fier que Marie soit enceinte.*

## (62) Tableau récapitulatif

	Interprétation par défaut, en contexte neutre.	Interprétation en contexte hypothétique.	Interprétation en contexte polyphonique (insertion de "dit-on")
Cognitifs	polyphonique	conditionnelle	polyphonique
Émotifs	conditionnelle	conditionnelle	polyphonique

Ce tableau suffit à montrer une nouvelle distinction entre cognitifs et émotifs. Il faut cependant aller plus loin. En effet, Kreutz (1998a) suggère un parallélisme de fonctionnement entre l'accommodation des présuppositions et l'auto-conditionnalité. Il est vrai que l'interprétation conditionnelle par défaut des émotifs revient à insérer dans le contexte antérieur une hypothèse. (63), dans le processus cognitif, reviendrait pour le locuteur à insérer une conditionnelle pour obtenir (64).

(63) *Si Pierre était Juif, il trouverait scandaleux que les Israéliens négocient avec l'OLP.*

(64) *Si Pierre était Juif, alors (si les Israéliens négociaient avec l'OLP, alors) il trouverait ça scandaleux.*

Si on analyse (63) et (64) par rapport à la théorie des présuppositions développée brièvement en 4.1, on s'aperçoit que ce que propose P. Kreutz ici est le parallèle d'une accommodation locale. Or, l'accommodation, comme on l'a vu en (25), se fait au niveau le plus global, si rien ne l'y bloque<sup>17</sup>. L'interprétation première serait donc plutôt (65).

(65) *(Si les Israéliens négociaient avec l'OLP, alors), si Pierre était Juif, alors il trouverait ça scandaleux.*

Ainsi (61) pourrait s'interpréter comme (66).

<sup>17</sup> Pour plus de détails voir van der Sandt (1992). Le mouvement cognitif décrit est un mouvement qui cherche une résolution (un liage) du contexte le plus local au plus global, puis, s'il ne l'a pas trouvée, redescend pour accommoder au niveau le plus global, s'il n'est pas bloqué, plus bas dans le cas contraire.

(66) *(Il est possible que Marie soit enceinte). J'ai bien l'impression que Marie attend un enfant. Pierre serait fier que Marie soit enceinte.*

Du reste, cette interprétation auto-conditionnelle des émotifs en contexte contrefactuel (et aussi probablement futur) a un reflet dans la syntaxe, puisqu'en grec ancien, comme en yiddish (Taube, 1994), les émotifs changent de complémentateur dans ces cas-là. Les émotifs du yiddish reçoivent alors le complémentateur *az*, et ceux du grec un complémentateur homonyme de *si* (*ei*) (67).

(67) Μὴ ἐὰν' ἀγανακτεῖν εἰ δεθῆσονται ἔχοντες τὰ ὑμέτερα<sup>18</sup>.  
 Mē eat' aganaktein EI dethēsontai ekhontes ta humetera.  
*[Ne (les) laissez pas s'indigner si ils seront emprisonnés détenant vos biens]*  
*Ne les laissez pas s'indigner qu'on les jette en prison parce qu'ils détiennent vos biens.*

Il faut donc retenir de cette analyse la différence de comportement entre les émotifs et les cognitifs en contexte conditionnel, et le besoin d'accommodation des émotifs.

#### 4.3.2. Cas de liage en situation factuelle

##### 4.3.2.1. Étude du liage bas et de l'accommodation locale sur des prédictats exemples

Intéressons-nous d'abord aux cas de **liage bas**. Pour cela on a mené une expérience sur des locuteurs natifs du français en prenant pour exemple les verbes *regretter* et *s'apercevoir*. On a choisi de mettre le verbe *s'apercevoir* au passé, mais le résultat est présent : Bruno le sait, et donc les phrases sont bien parallèles.

(68) *Si Sophie a rendu visite à sa sœur, Bruno le regrette.*

(69) *Si Sophie a rendu visite à sa sœur, Bruno s'en est aperçu.*

On a lu à chaque locuteur les phrases en les interrogeant sur leur acceptabilité d'une part, et sur le contraste entre elles, d'autre part. On obtient les résultats suivants :

	regretter	s'apercevoir
a) Phrase impossible	15 (71%)	5 (24%)
b) Phrase possible avec réinterprétation de la conditionnelle	4 (19%)	1 (5%)
c) Phrase possible	2 (10%)	15 (71%)

Question : laquelle des deux phrases est la plus acceptable ?

	regretter	s'apercevoir
Préférence	0 (0 %)	17 (85 %)
Même niveau	3 (15 %)	

<sup>18</sup> Démosthène, *Contre Timocrate*, 131.

Les résultats<sup>19</sup> sont nets. Dans le cas de *regretter*, les locuteurs sont beaucoup plus nombreux à trouver la phrase impossible que pour *s'apercevoir*. L'interprétation la plus nette des locuteurs est une contradiction entre le *si* et le complément de *regretter*. Cela marque l'impossibilité pour la plupart des locuteurs de procéder à un liage bas avec ce verbe.

Les quatre locuteurs qui trouvent un sens à la phrase, mais en modifiant l'interprétation de la conditionnelle, apportent une information importante. Selon eux, la conditionnelle a alors le sens de "puisque" (un cas), ou bien, devient une sorte de complétive : *si* est "un synonyme maladroit de *que*" (trois cas). Mais dans ce cas, on n'est plus dans le cas d'un liage bas. En effet, l'interprétation est alors (70). Or, dans ce cas, le sujet procède à une accommodation globale.

(70) *Bruno regrette que Sophie ait rendu visite à sa sœur.*

Ces résultats montrent donc une large préférence de *regretter*, et des émotifs, dans la mesure où on peut généraliser, pour une interprétation globale. En effet, soit *regretter* contraint à une interprétation globale (cas b dans le tableau, illustré par (70)), soit il procède à un liage bas (cas a). Dans ce cas, il y a une erreur de calcul provoquée par la sémantique de ces verbes, qui visiblement interdit une approche locale. On aboutit alors à un échec de présupposition (71).

Les cognitifs, de leur côté, ont peu de réticences au liage bas.

(71) Échec de présupposition.

*Un échec de présupposition a lieu s'il est impossible de lier anaphoriquement la présupposition à un antécédent à aucun niveau de la représentation, et si, à cause des conditions de réussite, il ne peut y avoir d'accommodation. Dans ce cas, l'ensemble de la structure est ininterprétable<sup>20</sup>.*

Passons maintenant aux cas d'**accommodation locale**.

(72) *Si Paul n'a pas été à la fête, Marie ne peut pas regretter qu'il y soit allé<sup>21</sup>.*

(73) *Si Paul n'a pas été à la fête, Marie ne peut pas s'être aperçue qu'il y est allé.*

	regretter	s'apercevoir
a) Phrase impossible	3 (30%)	0 (50%)
b) Phrase possible avec réinterprétation de la conditionnelle	5 (50%)	0 (10%)
c) Phrase possible	2 (20%)	10 (100%)

19 Ces résultats sont issus de deux études, menées séparément (merci à S. Pescarini pour son apport à la seconde étude).

20 "Presupposition failure : Presupposition failure arises if it is impossible to anaphorically link the presupposition to an antecedent at any level of representation, and if – due to conditions of felicity – accommodation cannot take place. In that case, the whole structure is uninterpretable." (Schulz, 2003, 70)

21 Merci à Nicholas Asher de m'avoir proposé cet exemple.

- (74) *Marie ne peut pas regretter que Paul soit allé à la fête, puisqu'il n'y a pas été.*

Les résultats sont sensiblement différents de l'étude précédente. Cette fois-ci, une majorité de locuteurs acceptent la phrase avec *regretter*. Cependant, ils sont la moitié à devoir la réinterpréter pour la comprendre. Dans les cinq cas, la réinterprétation est la même : (74). Il est intéressant de noter qu'en (74) l'interprétation conduit les locuteurs à remplacer *si* par *puisque* et à le *postposer*. En effet, on est ramené au cas de déni (4.2.3.), qui, rappelons-le, revient à faire une accommodation globale, puis à l'annuler. La conclusion d'une grande affinité du verbe *regretter* avec l'accommodation globale s'impose donc, en même temps que celle d'une réticence à l'accommodation locale.

Les résultats pour *s'apercevoir* sont univoques et montrent sans ambiguïté que l'accommodation locale ne pose pas de problème à ce prédicat.

#### 4.3.2.2. Mise à l'épreuve des résultats

Il faut maintenant voir si cette interprétation peut être généralisée à tous les émotifs et les cognitifs. Pour cela, on a cherché dans un moteur de recherche Internet les cas où les émotifs et les cognitifs apparaissent, dans des situations factuelles, avec une proposition en *si*. Cette recherche a été menée à partir de la liste des prédicats factifs fournie par Kreutz (1998b). Il apparaît rapidement qu'il est difficile de trouver des propositions en *si* avec des prédicats à l'indicatif présent ou au passé composé. Voici les exemples que l'on a trouvés :

- (75) *Mais je ne le regrette pas si vraiment je t'offense.*  
 (76) *Je t'offense.*  
 (77) *Ne m'en veux pas si je t'aime toujours comme avant.*  
 (78) *Je t'aime toujours comme avant.*  
 (79) *Ça m'est égal si je suis perdu.*  
 (80) *Je suis perdu.*  
 (81) *Ça m'est égal si mon voisin de palier profite de ma connexion.*  
 (82) *Mon voisin utilise ma connexion Internet.*  
 (83) *Si, au cours du XIXe siècle, la façade principale connut d'heureuses restaurations, on doit regretter que les autres façades, la porte d'entrée et tout l'intérieur aient subi bien des déprédations.*  
 (84) *La façade connut d'heureuses restaurations.*  
 (85) *S'il y a un bus devant nous, c'est pas cool.*  
 (86) *Il y a un bus devant nous.*

Dans toutes les situations d'où sont extraites ces phrases, la proposition en *si* est postposée et réinterprétée comme une complétive. Par exemple,

(75) présuppose (76) etc. On ne trouve pas de cas comme (72), sinon (83), avec une modalisation et où la proposition en *si* est causale ou concessive.

Le comportement des cognitifs semble différent. Il semble qu'ils acceptent sans difficulté que le savoir lié à la conditionnelle reste en suspens comme en (69). Il y a alors un traitement local. Le système conditionnel forme un microcosme. Voir les phrases (87), (88) et (89).

(87) *S'il n'est pas venu, elle a compris qu'il ne veut plus d'elle.*

(88) *Si tu as rougi, elle a deviné qu'elle ne te laisse pas indifférent.*

(89) *Si le bonheur existe, elle a deviné qu'il doit se cacher loin de chez elle.*

#### 4.3.2.3. Contre-arguments

Une forte modalisation constitue le premier cas de contre exemple comme dans les phrases (90) et (91).

(90) *S'il est vrai que Sophie a rendu visite à sa sœur, elle doit le regretter à l'heure qu'il est.*

(91) *Si Sophie a rendu visite à sa sœur, elle doit le regretter à l'heure qu'il est.*

“S'il est vrai” empêche la réinterprétation de la conditionnelle en causale, et la modalisation aléthique sur le verbe *regretter* atténue son action “globalisante”. Si le regret n'est pas certain, il importe moins que ce sur quoi il porte soit réel ou pas. On retrouve, comme pour les cas de contrefactualité, la covariation de la valeur de vérité du prédicat émotif et de son complément.

À noter que (91) pose à nouveau des problèmes d'interprétation pour certains locuteurs.

Enfin, ces exemples n'effacent pas le contraste en situations brutes ((68) et (69)).

Un autre type de contre exemple a été proposé :

(92) *S'il est venu, eh bien, je le regrette.*

(93) *If I worded things in a way that made people offended, I deeply regret that. (Barack Obama)<sup>22</sup>*

(94) *Si je me suis exprimé d'une façon qui a offensé certaines personnes, je le regrette profondément.*

(95) *Since I worded things in a way that made people offended, I deeply regret that.*

(96) *I deeply regret that I worded things in a way that made people offended, [since I worded things in a way that made people offended].*

---

22 Merci à T. Benatar d'avoir trouvé cet exemple.

Dans ces exemples, notons tout d'abord l'emploi de la première personne du singulier et du présent de l'indicatif. Il s'agit clairement d'un emploi performatif du verbe *regretter*, donc très limité. De plus, il apparaît très nettement que ces phrases ne sont prononcées que dans des contextes où, effectivement, l'action a eu lieu.

Bien entendu, on peut fabriquer des contextes où elle n'a pas eu lieu, ou du moins sa vérité est suspendue. Par exemple : "après une longue discussion où nous avons cherché à savoir si Pierre a été désobligeant pour Marie, je pourrai dire, sans trancher du tout : En tout cas, s'il a été désobligeant, je le regrette<sup>23</sup>." Il se trouve seulement que dans la réalité, ces phrases ne sont jamais employées dans ces contextes et en (92), la glose par *puisque* est sans contester l'interprétation *par défaut*.

En (93), des personnes ont dit qu'elles avaient été offensées par les propos du candidat à l'élection présidentielle. La vérité du complément dans le contexte se vérifie au moins pragmatiquement. Elle est due à l'infraction de la maxime de qualité de Grice (on ne peut pas employer une conditionnelle pour un fait qui a eu lieu). Du reste, (95) et (96) sont des gloses possibles de (93), ce qui irait dans le sens d'une interprétation sémantique identique.

Enfin, on peut arguer que la différence entre émotifs et cognitifs n'est pas si importante et qu'un émotif contient une dimension cognitive, à l'origine de l'émotion. La structure "cognitive" d'une phrase telle que (68), serait alors (97). Mais cette phrase est à peine plus acceptable que (68). On peut ajouter que l'antécédent du pronom *le* devant le verbe *regretter* n'est peut-être pas dans ce cas la proposition exprimée après le *si*, mais le complément du verbe *savoir*.

(97) (#) *Si Sophie a rendu visite à sa sœur, alors Bruno le sait et il le regrette.*

En outre, il est possible qu'il soit erroné de rattacher les émotifs au savoir plutôt qu'à la croyance, comme le montre l'exemple classique de Klein (1975) sur la suspension de la présupposition avec *regretter* (98) et les récents travaux de P. Egré (à paraître) (voir son paragraphe sur *véridicalité* et *factivité*).

(98) *Falsely believing that he had inflicted a fatal wound, Oedipus regretted killing the stranger on the road to Thebes.*

## 5. RETOUR SUR LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE ET LES PROPRIÉTÉS D'ASSERTION

Korzen (2001) propose d'appliquer aux prédicats factifs la distinction proposée par Nølke (1983) entre *présupposé faible* et *présupposé fort*.

Présupposé fort : *p* est un présupposé fort d'une phrase *ph* ssi

- a) le locuteur croit *p* vraie.
- b) Le locuteur suppose que l'interlocuteur croit que *p* est vraie.

---

23 Merci à F. Corblin de m'avoir proposé cet exemple et ce contexte.

Présumé faible :  $p$  est un présumé faible d'une phrase  $ph$  ssi

- a) le locuteur croit que  $p$  est vraie.
- b) Le locuteur suppose que l'interlocuteur ne pense pas que  $p$  est fausse.

Dans le cas du présumé faible, une nouvelle information peut être véhiculée (en relation avec ce qui a été dit plus haut sur l'assertion et la structure informationnelle), ce qui est interdit avec le présumé fort. (Exemples de Nølke, 1983).

(99) Présumé fort véhiculé par *même* :

?? *Paul a même mangé des gâteaux, mais aussi d'autres choses.*

(100) Présumé faible véhiculé par *surtout* :

*Paul a surtout mangé des gâteaux, mais aussi d'autres choses.*

Il en est de même des émotifs et des cognitifs. Les cognitifs véhiculent un présumé faible, les émotifs fort. Cette propriété d'être réfractaire à toute information nouvelle va de pair avec le caractère automatique de l'accommodation globale avec les émotifs. Cela les empêche de laisser en suspens un savoir qui leur est lié.

## 6. CONCLUSION

L'opposition entre émotifs et cognitifs, reflétée par leur syntaxe (voir section 2) se laisse expliquer dans le cadre de la théorie des présuppositions par un comportement différent vis-à-vis du liage bas et de l'accommodation locale. Les cas comme (68) et (69) sont des cas de liage bas, mais comme le savoir est en suspens, on aboutit à une accommodation ou un échec de la présupposition.

Dans le cas des cognitifs, cette accommodation est locale, c'est-à-dire que la proposition  $p$  n'est considérée comme vraie que pour comprendre ce qui se passe dans cet énoncé, mais sa valeur de vérité au niveau global reste "ni vrai, ni faux" et n'a pas besoin d'être précisée. Cela constitue une légère modification de la définition d'accommodation locale de van der Sandt (1992), et permet de la distinguer des cas que l'on peut proprement appeler d'annulation (déni explicite).

Dans le cas des émotifs, le liage dans une conditionnelle échoue car le complément d'un prédicat émotif doit être interprété ou accommodé au niveau global (voir l'interprétation des exemples avec des propositions en *si* directement complément du prédicat émotif). Les restrictions que l'on a apportées à cette affirmation (4.3.2.3.) n'empêchent pas que l'interprétation globale soit l'interprétation par défaut des émotifs, et qu'il faille un contexte remarquablement contraint pour accepter une accommodation locale.

Plusieurs questions restent en suspens. Cette difficulté à l'accommodation locale des émotifs est-elle générale ou se limite-t-elle aux contextes définis ci-dessus ? En quoi peut-elle s'étendre à d'autres déclencheurs de présupposition ?



**BIBLIOGRAPHIE**

- BEAVER D. (2001), *Presupposition and Assertion in Dynamic Semantics*, Stanford, CSLI Publications.
- BEAVER D. (2005), "Have you noticed that your belly button lint colour is related to the colour of your clothing?", in Bäuerle R., Reyle U. & Zimmerman Th. (eds), *Presupposition and Discourse : Papers in Honor of Hans Kamp*, Amsterdam.
- COMRIE B. (1985), *Tense*, Cambridge, Cambridge UP.
- EGRE P. (2004), *Attitudes propositionnelles et paradoxes épistémiques*, thèse, Université Paris 1 et IHPST.
- EGRE P. (à paraître), "Question-Embedding and Factivity", Première version disponible sur [http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn\\_00226386/fr/](http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00226386/fr/)
- GAZDAR G. (1979), *Pragmatics: Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York/Londres, Academic Press.
- GIVÓN T. (1973), "The time-axis phenomenon", *Language*, 49 (4), 890-925.
- GRICE H. P. (1975), "Logic and Conversation", *Syntax and Semantics*, 3, 41-58.
- HEIM I. (1991), "On the Projection Problem for Presuppositions", in Davis S. (ed.), *Pragmatics. A Reader*, New York/Oxford, Oxford University Press, 397-405.
- HOOPER J. (1975), "On assertive predicates", *Syntax and semantics*, 4, 91-124.
- KARTTUNEN L. (1971), "Some Observations on Factivity", in *Papers in Linguistics*, 4, 55-69.
- KIPARSKY C. & KIPARSKY P. (1970), "Fact", in Bierwisch M. & Heidolph K. (eds), *Progress in Linguistics*, La Haye, 143-173.
- KLEIN E. (1975), "Two Sorts of Factive Predicate", Pragmatics Microfiche 1.1. Frame B5-C14.
- KORZEN H. (2001), "Factivité, semi-factivité et assertion – le cas des verbes savoir, ignorer, oublier et cacher", in Kronning & al. (éds), *Langage et Référence*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 323-333.
- KREUTZ P. (1998a), "Les factifs et l'auto-conditionnalité", *Revue Romane*, 33 (1), 39-65.
- KREUTZ P. (1998b), "Une typologie des prédicats factifs", *Le Français Moderne*, 66 (2), 141-181.
- NØLKE H. (1983), *Les adverbies paradigmatisants. Fonction et analyse*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- RULLMANN H. (1991), *Maximality in the semantics of wh-constructions*, dissertation, Amherst (Mass.).
- VAN DER SANDT R. (1992), "Presupposition Projection as Anaphora Resolution", *Journal of Semantics*, 9, 333-377.
- SCHULZ P. (2003), *Factivity : Its Nature and Acquisition*, Tübingen, Niemeyer.
- TAUBE M. (1994), "On Factivity, Emotivity and Choice of Conjunction in Yiddish", *Studies in Language*, 18, 113-125.